

<b>Zeitschrift:</b>	Schweizer Hebamme : officielle Zeitschrift des Schweizerischen Hebammenverbandes = Sage-femme suisse : journal officiel de l'Association suisse des sages-femmes = Levatrice svizzera : giornale ufficiale dell'Associazione svizzera delle levatrici
<b>Herausgeber:</b>	Schweizerischer Hebammenverband
<b>Band:</b>	93 (1995)
<b>Heft:</b>	12
<b>Artikel:</b>	Lettre du Chili
<b>Autor:</b>	[s.n.]
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-951234">https://doi.org/10.5169/seals-951234</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 19.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Mes parents sont-ils mes vrais parents?

Cette peur est fréquente chez les enfants d'âge scolaire. Des recherches ont révélé que 28% des enfants de 8 à 12 ans craignaient que leurs parents ne soient pas leurs vrais parents et les aient adoptés.

Le fait que cette étude ait révélé également que 6% des mères aient pris conscience de cette peur qu'éprouvaient leurs enfants, vaut la peine d'être noté.

L'origine de cette peur imaginaire est à trouver dans une attitude de rejet, soit déclaré, soit dissimulé, chez les parents. Quand les parents manifestent de l'impatience ou de l'irritation, quand ils punissent souvent et avec rudesse un enfant, celui-ci peut développer le fantasme effrayant que ses parents ne sont pas ses vrais parents.

Tiré de *Comment vaincre les Peurs enfantines*

Dr B. Wolman, Ed. Marabout

## Lettre du Chili

*Depuis dix ans, une jeune femme, au Chili, recueille des enfants trouvés ou amenés par leurs parents. Un témoignage brut*

Il est impossible de ne pas réagir devant l'angoisse des autres, surtout lorsqu'il s'agit d'êtres sans défense, injustement frappés dans leur vie. Mes «premiers enfants» arrivèrent en même temps que la fête des mères... Ils étaient là, avec dans leurs yeux une expression mêlée d'espoir et d'interrogation qui semblait dire: «Où sommes-nous encore? Est-ce le bout du chemin?» Je me suis sentie minuscule devant cette immense responsabilité, mais leurs petits corps agrippés à moi en quête de chaleur me rendirent tout mon courage et je réalisai qu'en cet instant précis, sans que je les aie procréés, ces enfants abandonnés m'appartenaient et j'étais tout pour eux. L'amour fut le pilier essentiel, car c'est une tâche ardue de créer la confiance là où tant de désillusions se sont accumulées.

Mais très vite se posèrent de façon cruciale des problèmes d'alimentation, de vêtements, d'éduca-

tion, et j'ai commencé à frapper à toutes les portes de mes proches. Une majorité d'entre eux m'apporta de l'aide, mais sans cesser de me répéter des mises en garde: «Tu ne pourras pas continuer plus d'un mois! Tu es folle! Quelle idée! Je te félicite, mais arrête, tu te bats contre le vent! Tu gagnes ton paradis...» Sans cette collaboration, il m'aurait été impossible de continuer; chaque jour je rencontrais des personnes qui s'intéressaient au Foyer, mais hélas leur aide était ponctuelle et je ne trouvais pas de véritables compagnons de route. Au commencement, ce qui me faisait le plus souffrir, c'était la tristesse de leurs regards; leurs yeux étaient vides de toutes expression, et leur peau marquée par les coups, couverte d'une crasse qui en faisait un terrain propice à toutes sortes de maladies, dont la gale qui fut la plus dure à combattre. Ma mémoire ne gommera jamais le souvenir d'une de mes petites lors de son premier bain; elle était tellement rongée par la gale qu'elle n'arrivait pas à marcher et l'eau de la baignoire devint complètement rouge à cause des morceaux de chair qui se détachaient de son corps.

Mais il y eut également des surprises. La visite magique, un jour, d'une femme qui nous apportait une proposition d'une association fondée dans un pays très lointain, la France, et qui ne devait pas seulement être une promesse. En effet, l'aide commença à arriver très rapidement et les médicaments agirent de façon miraculeuse. Nos petits reçurent de jolis vêtements et de nombreux jouets devinrent leurs inseparables compagnons.

Quand arriva la séparation, l'ambiance est révélatrice. Les *tiás* se croisent dans les couloirs, les yeux brillants, retenant leurs larmes, mais c'est ainsi: un jour arrive le départ, et cela pour trois raisons.

La première c'est l'âge de l'enfant. Il doit être transféré dans un autre établissement et cela est triste car avant même qu'il s'en aille, je sais que son avenir va être institutionnalisé et que jamais il n'aura de racines solides. Mais les établissements qui recueillent des mineurs en situation irrégulière méritent tout le respect des autres car ils font le possible et l'impossible pour les enfants. Je connais bien ce travail en tant que fondatrice et directrice bénévole d'un de ces foyers, depuis cinq ans. Mais je pense que là n'est pas la situation *idéale*.

La deuxième raison est le retour dans la famille. En effet, le plus difficile est de faire prendre conscience aux parents ce que signifie un enfant. Faire comprendre que leur responsabilité est engagée bien au-delà du moment de l'accouchement, et qu'il s'agit pour eux de l'accompagner pour une vie durant. Le travail d'explication est laborieux car

## A la recherche de mes racines

«Effacer les racines biologiques d'un enfant se fait au prix de supprimer sa biographie, ce qui revient à une amputation psychologique et pratique de l'histoire personnelle et de l'attachement biologique. Ce qui a été amputé est remplacé par des fantasmes de l'adopté, des parents adoptifs et de la société. Ces fantasmes commencent par la falsification du certificat de naissance et s'étendent indéfiniment pendant toute la vie de l'adopté. L'unique caractéristique de l'enfant adopté est un sens profond de ne pas vraiment savoir qui il est. Le désir de connaître ses origines biologiques résulte d'un besoin psychologique et émotionnel profond, d'un besoin de racines, de continuité existentielle et d'un sens de complétude. Le message le plus important qui est donné à l'adopté est de réprimer son instinct pressant de connaître ses racines. Il n'est pas rare, pour les adoptés, de chercher des visages dans les rues pouvant signaler qu'une personne anonyme pourrait être leur mère, leur père, un frère, à travers l'enfance jusqu'au stade adulte. Mais si l'adopté cherche activement une information concrète, il est considéré comme déloyal et ingrat. Toutes les familles ont des secrets, mais celui de l'adopté est unique dans le sens que sa quête pour connaître la source la plus fondamentale de son existence est en même temps une source directe de culpabilité.

Tiré des mémoires de B. Liften  
Twice born, McGraw-Hill, New York, 1975

L'intégration de ce que l'enfant apporte de ses origines et de son passé vécu, tout au long de son développement individuel, n'est possible que si les parents et l'enfant apprennent ensemble à comprendre ces données. La restitution de ce que l'enfant a éprouvé et de ce qui est connu de lui confortera le sentiment de sa continuité et de son identité. Grâce à des liens affectifs significatifs avec ses parents adoptifs, l'enfant sera apte à élaborer un deuil de la perte de son histoire personnelle, processus qui demande une communication ouverte et authentique et l'acceptation de différence, différence d'être un parent psychologique, différence entre enfant de sang et enfant adopté.

B. Steck

les schémas d'éducation viennent de très loin et, en même temps, l'aspect économique pèse lourd. Nous rencontrons très souvent des mères désireuses de donner leur amour, mais désespérées de n'avoir que cela à offrir alors que le besoin de nourriture et de vêtements se fait si cruellement sentir. Lorsqu'il y a deux ou trois enfants, il est possible de faire des miracles avec une assiette de soupe et un morceau de pain, mais quand il y a sept, huit, neuf bouches ou plus, c'est pratiquement impossible. On revient toujours à la même question: pourquoi ne contrôlent-ils pas leur natalité? Bien sûr, dans les hôpitaux, on compte sur la gratuité de la pilule, malheureusement, à la maison, les choses se passent autrement car l'homme se sentirait dévalorisé dans sa virilité si sa femme ne tombait pas régulièrement enceinte!

C'est pour cela que je dis que l'éducation de la famille est délicate car elle s'appuie sur les mêmes valeurs de génération en génération. Et pourtant, il faut essayer de faire le maximum pour tous ces gens. Certains enfants refusent de réintégrer le foyer familial parce qu'ils ont été maltraités et qu'il est bien difficile de retrouver la confiance dans un adulte qui les a frappés physiquement et moralement.

La troisième possibilité qui s'offre est une famille nouvelle. Il est vraiment douloureux et angoissant, pour certaines mères, de se décider à confier leur enfant pour qu'il soit adopté; leur visage se marque alors d'un rictus de douleur venu du fond de l'âme. Pour d'autres, c'est la seule solution lorsqu'elles ne peuvent offrir le nécessaire à ce petit corps qui a été une partie d'elles-mêmes. Enfin, un certain nombre d'entre elles abandonnent tout simplement leurs petits dans une encoignure de porte, dans la rue ou dans quelque établissement.

Pour l'une ou l'autre de ces trois solutions, il y a une lueur d'espoir qui brille quelque part et lorsque cette lueur touche un enfant, il retrouve en une seconde tout ce qu'il avait perdu. Les couples qui décident d'adopter doivent être bien conscients qu'il ne s'agit pas seulement de prendre un enfant pour lui donner tout ce qui lui fait défaut sur le plan économique, mais de comprendre que celui-ci va devenir leur fils ou leur fille, avec tout ce que signifie ce mot. Cela demande beaucoup d'amour et une grande préparation.

Etre témoin d'une telle rencontre, adéquation parfaite entre un enfant qui a besoin de tout et des parents qui n'avaient personne à qui donner ce tout, produit une émotion indescriptible. ▶

(Traduit de l'espagnol par Dominique Grange) Cette lettre n'est pas signée, l'auteur ayant demandé l'anonymat.

Tiré de la Revue «Autrement» – Abandon et Adoption

## Adoption

In der Schweiz gibt es zwei offizielle und anerkannte Beratungs- und Vermittlungsstellen für Adoptionen. Es sind das die:

Behördlich anerkannte Beratungs- und Vermittlungsstelle für Adoption, Zürichbergstrasse 7, 8032 Zürich, Tel. 01 252 57 56 (gegründet 1922). Sie wird vom Schweizerischen Gemeinnützigen Frauenverein und durch Spenden und Legate getragen.

Schweizerische private Mütterberatung und Adoptivkinder-Vermittlung, Merkurstrasse 36, 8640 Rapperswil, Tel. 055 27 11 23 (Gegründet 1953). Sie ist eine nichtstaatliche, finanziell unabhängige Beratungsstelle und wird von Vereinsmitgliedern und Gönnern getragen. Die Dienstleistungen sind bei beiden Stellen gratis.

Wenn man die Stellen etwas vergleicht, beraten beide ungefähr den gleichen Personenkreis, als da sind: alleinstehende Mütter, wartende oder bereits gewordene Adoptiveltern. Sie nehmen im Auftrag alleinstehender Mütter Kontakte mit den Behörden auf und organisieren die Plazierung für nichteheliche und/oder freigegebene Kinder. Außerdem beraten und begleiten sie erwachsene Adoptierte, die ihre leibliche Mutter suchen. Beide Stellen legen Wert auf eine gute Zusammenarbeit untereinander und mit Behörden, Vormündern, Sozialarbeitern und Ärztlchen.

Es sind Bestrebungen im Gange, diese beiden Stellen zusammenzulegen. Eine definitive Entscheidung liegt aber noch nicht vor.

sf

### Kurz die rechtliche Situation bei Adoptionen

- Die leiblichen Eltern müssen die Zustimmung zur Adoption geben. Dies geschieht frühestens sechs Wochen nach der Geburt des Kindes, mit einer zusätzlichen Widerrufsfrist von weiteren sechs Wochen.
- Der Vormund des Kindes ist für die Plazierung zuständig
- Nach einem zweijährigen Pflegeverhältnis, das vom Vormund begleitet wird, können die Adoptiveltern das Adoptionsgesuch einreichen.

#### Dieses Gesuch setzt voraus:

- Die Ehegatten sind zu **diesem Zeitpunkt** entweder 5 Jahre verheiratet oder haben beide das 35. Altersjahr zurückgelegt.
- Die Ehegatten können nur gemeinschaftlich adoptieren.
- Das Kind muss mindestens 16 Jahre jünger sein als die Adoptiveltern.

Mit der Adoption erhält das Kind Name und Bürgerrecht der Adoptiveltern. Es ist in seiner neuen Familie erbberechtigt.

Die Beratungsstelle für Adoptionen führt auch eine Sonderwarteliste für schwervermittelbare Kinder im Alter zwischen ca. 5 bis 12 Jahren und für behinderte Kinder. Hier können sich jegliche Paare und Familien melden, die tragfähig und bereit sind, einem Kind in einer besonderen Situation ein neues Zuhause zu geben.

Das Thema Adoption ist sehr komplex, darum kann ich Ihnen schon aus Platzgründen nur eine kleine Auswahl an interessanten Texten anbieten:

Der Bericht über die «Adoption eines behinderten Kindes», der Erfahrungsbericht «Meine leibliche Mutter will mich nicht sehen» und der Bericht eines Vormundes sollen einen kleinen Einblick in dieses Thema geben.

Zum Schluss finden Sie einen kurzen Bericht über das Thema: «Die Identitätsproblematik eines Adoptierten», von Susanne Häfliger. Der abschließende Text geht der Frage «Adoptionen von ausländischen Kindern» nach.

### Die Adoption aus meiner Sicht...

Die Adoption ist eine schmerzlich-emotionelle Angelegenheit, an der viele Menschen beteiligt sind. Doch die Entscheidung, ein Kind adoptieren zu lassen, bringt auch Ruhe, Zuversicht und die Gewissheit, für das Kind das Richtige getan zu haben.

Gehen wir davon aus, dass das Kind bereits in den ersten Lebenswochen in seine «neue» Familie plaziert wird, erleben die Adoptiveltern grosse Glücksgefühle über die «wunderbare Fügung des Schicksals». Erst später, wenn die Kinder in der Schule gehänselt werden: «Du hast ja nicht einmal eine richtige Mutter, oder du bist wahrscheinlich schlecht, sonst hätte dich deine richtige Mutter nicht weggegeben», fangen die echten Probleme an. In diesem Alter haben aber auch die anderen Kinder mit «richtigen» Eltern ihre liebe Mühe, erleben Höhen und Tiefen und durchlaufen den totalen Frust ihrer Pubertät.

Meine Adoptivtochter ist oft in sich selbst zerstritten. Sie sucht etwas und weiß nicht was. Sie fühlt sich «ohne Anfang», und die kleinsten